cun régime spécial dans la Principauté; ils n'ont, en outre, à acquitter aucune patente.

MONTENÉGRO

Il n'y a pas de réglementation spéciale aux voyageurs de commerce. Ceux-ci entrent et circulent librement dans la Principauté et n'y sont soumis à aucune patente.

Les échantillons transportés par eux ne sont frappés d'aucune taxe.

NORVÈGE

Il n'existe aucune loi ni ordonnance relative aux voyageurs de commerce : ils ne sont soumis à aucune taxe.

Echantillons. — Les droits d'entrée sont remboursés pour les échantillons réexportés sans avoir subi d'altération, pourvu, toutefois, qu'on en ait fait la réserve lors de l'entrée.

Pour bénéficier de cet avantage, on doit faire inscrire la réserve dont il s'agit sur la déclaration en douane; il faut, en outre, que les échantillons soient plombés ou cachetés par le contrôle douanier ou que leur identité soit assurée.

PAYS-BAS

Depuis le 1er mai 1894, les voyageurs de commerce étrangers sont soumis à un impôt de 15 florins (31 fr. 50) par exercice (1er mai au 30 avril).

Echantillons. — Les échantillons sans valeur ou d'une valeur insignifiante sont admis en franchise. Pour les autres, il sera délivré un acquit de transit, et les droits acquittés seront restitués à leur sortie, moyennant l'accomplissement des formalités nécessaires pour en constater l'identité et en assurer la réexportation.

Les objets qui s'y prêtent seront marqués gratuitement par l'apposition d'un cachet. L'acquit de transit est délivré après consignation du droit d'entrée et, pour ce qui concerne les objets en or et en argent, après l'accomplissement des formalités prescrites par les articles 71, 83 et 84 de la loi spéciale du 18 septembre 1852.

L'acquit indique le bureau de réexportation et le délai accordé à cet effet.

L'importateur désire-t-il réexporter les objets par un autre bureau, et que les droits consignés lui soient restitués à ce bureau, le receveur du bureau de l'importation prie, au moyen d'une note sur la quittance des droits, le receveur du bureau de la réexportation de restituer le montant consigné après que l'identité des échantillons sera constatée et que la réexportation sera assurée.

ROUMANIE

Le traitement accordé aux voyageurs de commerce résulte de l'article 2 du traité de commerce germano-roumain, du 21 octobre 1893.

La Belgique jouissant en Roumanie du traitement de la nation la plus favorisée, les voyageurs de commerce belges y sont soumis aux mêmes formalités que les commis-voyageurs allemands, et qui sont les suivantes :

Le voyageur de commerce doit être muni d'une carte de légitimation ; il est alors exempté de toute taxe, à condition de traiter avec des industriels ou des négociants, c'est-à-dire avec des personnes payant patente.

Ils sont obligés de déclarer par écrit à la Chambre de Commerce, ou, à défaut de Chambre de Commerce, à la mairie locale, les maisons pour lesquelles ils travaillent, et de produire l'autorisation de les représenter dans la localité.

Echantillons. — Le voyageur de commerce, à son entrée en Roumanie, doit déclarer par écrit et d'une manière aussi détaillée que possible les échantillons qu'il porte avec lui, et indiquer en même temps le terme au bout duquel ils seront réexportés.

Pour les échantillons soumis à un droit d'entrée, on doit déposer en consignation les taxes d'importation dues ; ces taxes seront restituées à l'ayant-droit après constatation que les échantillons ont été réellement réexportés dans le terme.

Des cachets en cire ou à l'encre de Chine, ou des plombs sont apposés sur les échantillons à réexporter par les soins de la douane.

RUSSIE

Les voyageurs de commerce doivent être porteurs d'une carte de légitimation émanant de leur pays. En entrant en Russie, ils doivent prendre à la douane frontière un certificat de commis de 1re classe en acquittant une taxe de 32 roubles, plus une surtaxe de 5 à 7 roubles, selon l'importance de la ville où ce certificat est délivré.

Echantillons. — Les échantillons acquittent à l'entrée en Russie les droits de douane inscrits au tarif ; et ces droits sont restitués à la sortie, après que l'identité des échantillons a été reconnue.

SERBIE

Il est important de savoir que la production d'un passe-port est nécessaire pour tous les voyageurs entrant en Serbie.

Les voyageurs de commerce belges ne sont soumis à aucune taxe ou impôt, pourvu qu'ils prouvent par une carte de légitimation que la maison pour le compte de laquelle ils voyagent a acquitté dans son pays les droits et impôts prévus pour l'exercice de son commerce ou de son industrie.

Echantillons. — Les échantillons importés par les voyageurs de commerce sont admis en franchise temporaire du droit d'importation avec obligation de les réexporter dans un des trois mois et à la condition que l'identité des objets exportés soit constatée d'une façon absolue.

Le commis-voyageur qui veut faire usage de son droit à la restitution devra remettre à la douane une liste exacte de ses échantillons et déposer le montant des droits de douane et taxes accessoires. Les échantillons n'ont pas à acquitter la taxe dite d'*obrt*, qui est perçue sur toutes les marchandises importées.

SUÈDE

L'ordonnance du 2 décembre 1892, qui a force de loi, impose aux commis-voyageurs une patente de 100 couronnes (138 fr. 90) par mois ou fraction de mois du calendrier grégorien.

Les voyageurs de commerce sont obligés de faire viser leur patente au bureau de police de chaque localité où ils ont l'intention de faire des affaires. L'omission de cette formalité peut avoir pour conséquence une amende pouvant aller de 100 à 500 couronnes.

Le commis-voyageur doit être muni d'une carte de légitimation et d'un certificat d'origine pour les échantillons, s'il veut obtenir de remboursement des droits de douane acquittés.

Echantillons. — Les produits taxés, importés comme échantillons, ont droit, moyennant les formalités douanières nécessaires pour en assurer la réexportation, au remboursement des droits payés au moment de l'importation.

SUISSE

Le traitement en Suisse des voyageurs de commerce voyageant pour une maison belge est réglé par le traité de commerce du 3 juillet 1869, entre la Belgique et la Confédération helvétique. Ils sont traités en Suisse, quant à la patente, comme les commis-voyageurs nationaux. En conséquence, dans le canton suisse qu'ils visitent en premier lieu, il leur est délivré par l'administration suisse une carte de légitimation, valable pour une année ou une demi-année civile et conforme à l'un des modèles utilisés pour les deux cas suivants :

Le premier modèle concerne les voyageurs de commerce qui prennent des commandes auprès des maisons opérant la revente des articles ou en faisant usage pour leurs besoins personnels.

Le second modèle est destiné à ceux qui vont chez les particuliers.

Dans le premier cas, ils n'ont aucune patente à acquitter; dans le second cas, c'est-à-dire s'ils vont chez les particuliers, les voyageurs de commerce payent 150 francs pour une année ou 100 francs pour un semestre.

Les voyageurs de commerce étrangers doivent être munis, en outre, de la carte de légitimation provenant de leur résidence.

Echantillons. — Les objets passibles d'un droit d'entrée, servant d'échantillons, sont admis en franchise temporaire moyennant les formalités de douane nécessaires pour en assurer la réexportation ou la réintégration en entrepôt.

Le droit de douane sera ou déposé en espèces à la douane d'expédition, ou garanti par un cautionnement. Ce droit sera remboursé à la sortie des échantillons. *(A suivre)*

COTONS

(Dépêche communiquée par M. LEON CLERC)

Liverpool, 24 juin, 2 h. 30

Ventes : 10.000 balles. Marché calme. Acheteurs

Janvier-Févr.	3 41 0/0	Juillet-Août	3 52 0/0
Février-Mars	3 42 0/0	Août-Sept	3 50 0/0
Mars-Avril	3 43 0/0	Sept-Octobre	3 44 0/0
Avril-Mai		Octobre-Nov.	3 41 0/0
Juin	3 54 0/0	Nov.-Décemb.	3 40 0/0
Juin-Juillet	3 53 0/0	Déc.-Janvier	3 40 0/0

Havre, 23 juin.

(De notre correspondant particulier)

Cotons. — Les avis de sécheresse au Texas ont impressionné favorablement les marchés européens. Sur le nôtre, ce matin, au lieu de la baisse de 25 centimes qui se pratiquait hier en clôture pour le terme on était revenu à la cote précédente et celle de ce matin a été laissée sans changement; ensuite, après réception des premiers avis de Liverpool qui étaient bons, on a encore payé 1/8 de plus. En disponible, les affaires restaient calmes mais les prix raidissaient et le low-middling New-Orléans était ferme à 48 1/2.

Cette après-midi marché calme pour le disponible à prix sans changement. Le terme a été très irrégulier par suite des moins bons et ensuite des meilleurs avis de Liverpool qui ont fait d'abord traiter à 1/8 au-dessous de la cote de ce matin puis à la cote, mais en définitive les cours ont baissé de 1/8.

La deuxième dépêche de N.-York donnant encore 6 fr. de baisse sur la première et les dépêches ultérieures de Liverpool venant en baisse de 2/128 pour les futurs, on était ici à 1/4 au-dessous de la cote.

En disponible on a noté 638 balles.

A terme on a coté 2100 balles.

Le disponible a baissé hier de 1/8 c. à Savannah et Galveston. Les futurs à New-York ont regagné une partie de la baisse de l'ouverture et en clôture ils n'étaient plus qu'en baisse de 1 à 3 p. Marché soutenu.

A New-Orléans la clôture s'est faite en baisse de 1 à 3 p. pour les mois de cette récolte et en hausse partielle de 1 p. pour ceux de la prochaine.

A Liverpool on a traité aujourd'hui 10,000 b. en disponible à prix sans changement pour les Amérique, ferme pour les Surates.

Les futurs qui avaient été ouverts en hausse de 4/128 en clôture à peu près repérdu toute cette hausse : puis il s'est produit un nouveau mouvement de reprise qui les remettait en hausse de 2/128 pour les mois de cette campagne ; de 4/128 pour ceux de la prochaine.

Rouen, 20 juin.

Halle aux toiles. — Les étrangers étaient encore peu nombreux cette semaine ; il faut peut-être attendre le mois de juillet pour voir se manifester une reprise dans les achats. D'autant plus qu'à cette époque les variations dans les cours seront moins à craindre. En attendant, tous les tisseurs sont toujours pourvus d'ordres et ils en reçoivent encore journellement; les genres les plus recherchés pour le moment sont toujours les flanelles belle qualité et le pilou ; ces deux genres sont appelés à un grand succès par la manière dont ils sont traités.

Les nouvelles collections pour les rouenneries sont parues pour la prochaine campagne qui va s'ouvrir en juillet.

Les fabricants de mouchoirs tissés à la main ont commencé à voir un peu de monde et déjà ils ont pris quelques ordres

En cotons filés, les marchés se renouvellent au fur et à mesure des besoins des tisseurs et les prix sont très débattus.

Cotes du Lloyd Rouennais :

Voici le résumé des prix des cotons filés pratiqués pendant la semaine :

Chaîne peignée n° 26, fr. 3.05 ; chaîne Amérique double mèche, mule Jenny, n° 26, fr. 2.20 à »,»» ; chaîne dévidée numéro 26, 1re q. dito fr. 2,»» »|» à 2,05 »|» ; d. qual. cour. dito, fr. 1,95 à »,»» »|», trame dév. Amérique n° 26 : 1re q. : fr. 2,»» à »,»» »|» ; dito, qual. cour. fr. 1,95 à »,»» »|», chaîne bobine n° 20, 1re q. fr. 1.75 à 1,80 »,»» ; dito n° 20, qualité courante, fr. 1,75 à »,»» »|» ; n° 14 : première qualité, f. 1,67 à 1,70 »|» ; d. qualité cour. m. f. 1,60 »|» à »,»» »|» ; canette n. 30, f. 1,85 à »,»» »|» ; d. n° 18, 1re ql., fr. 1,70 à 1,75 ; d. n° 18, ql. c., fr. 1,70 à »,»» »» ; trame bonneterie qualité extra n° »», fr. »,»» à »,»» d. 1re q. n. 18, fr. 1,95 »|» à »,»» ; d. 2e q. n° 16, fr. 1,65 à »,»» »|», trame Cocanada dévidée n° 12 et au-dessous : fr. 1,60 »|», à 1,65 »|» ; canette supérieure fr, »,»» à »,»».

Affaires calmes.

Manchester, 22 juin.

Les tissus sont calmes mais prix sans changement appréciable. La demande pour l'Inde se borne à quelques petites parties. Les offres de la Chine sont rarement praticables et les autres marchés ne font presque rien. Les filés maintiennent pleinement leur position et les prix dans quelques cas sont raffermissants; la demande, toutefois, est languissante et les achats se limitent aux strictes besoins de la consommation.

Belfast, 21 juin.

Fils. — Quoique les fabricants aient montré peu de disposition à acheter au-delà des besoins immédiats, les transactions cependant ont été très satisfaisantes cette semaine. Les fils d'étoupes restent très recherchés, les fils de lin dans les belles qualités (wefts) ont également joui d'une bonne demande pour la consommation. En même temps nous avons reçu passablement d'ordres pour l'exportation et jusqu'ici les expéditions sont beaucoup plus importantes que l'année dernière. Toiles à peu près dans la même position que la semaine précédente.

LIN, JUTE & CHANVRE

Amsterdam, 22 juin.

Cotons d'Amérique, base middling sur juin, 21.70, juin-juillet 21,70, juillet-août 21,70, août-septembre, 21.80, sept-oct. 21,60 oct.-nov. 21.10, nov.-déc. 20.70 déc.-jan. 20,70. janv.-fév. 20 70, fév.-mars 20.70. Marché calme.

Londres, 22 juin.

Cotons des Indes-Orientales plus fermes ; vendeurs de fully good fair Tinnivelly 3 5/16d. fine Bengale 2 7/8d., fully good 2 3/4 d., good Northern 3d., good Western 2 15/16d. fair red Coconada 2 15/16d. et ginned 3 1/32d. coût et fret juin-juillet.

Alexandrie, 20 juin.

Cotons fermes; good fair brun juil. 11 13/16d. nov. 10 3/16 d. — Recettes de la semaine 1,000 cantares. Total depuis le 1er sept. 384,700 cantars, contre 267,800 b. en 1895. Exportations pour l'Angleterre 750, pour le Continent 2.500 balles.

Stock 309,000 cantares contre 226,000 c. en 1895.

Condition publique de Tourcoing

Entrées du 15 au 20 juin 1896

Jours	Laine peignée	Laine filée	Blouses	Coton	Soie	Nombre de lots	Totaux quot.
Lundi....	79.970	30.071	3.140	3 296	»	80	110 520
Mardi ...	68 [illegible]	43 986	11 695	5 280	»	94	131 040
Mercredi	58 381	18.379	18 654	16 563	»	87	111 163
Jeudi. .	114 006	95.185	18.966	10 399	»	114	163.656
Vendredi	73.049	20 810	8 436	8 301	»	84	111.216
Samedi..	77 604	23 934	13 738	9.066	»	98	125.139
	468 927	(239.365)	76 348	1 806	552		785.766

Conditionnements, 1 973 / ; titrages, 223 ; dégraissages, 21

Marché à terme : 70.989 kilos.

Le Directeur, ARTHUR BONTE

Avis intéressant le commerce des tissus

MM. Salim et Moukarzel, 62, rue de Saintonge, Paris, reçoivent, de 9 heures à midi, les châles cachemire noir, rideaux blancs, lingerie pour dames.

MM. Fenwick frères et Cie, 21, rue Martel, Paris, reçoivent, de 9 heures à midi, les dentelles Calais et Lyon et tulle perlé. Cque 113.

MM. Léopold Bing fils et Gans, 1, cité Paradis, Paris, reçoivent, de 9 h. 1/2 à 11 h., la passementerie haute nouveauté pour confection. Voir M. Baumann.

MM. Schloss, Créténier et Cie, 21 bis, rue de Paradis, Paris, ont un acheteur en hautes nouveautés pour dames.

M. Veyrier, 45, rue des Petites-Ecuries, Paris, a un acheteur pour les nouveautés d'hiver.

MM. Alexander et Cie, 28, rue d'Hauteville, Paris, ont un acheteur en hautes nouveautés pour dames.

MOUVEMENT MARITIME

ARRIVAGES

ANVERS, 23 juin. *Paranagua*, st., de la Plata.
BRISTOL, 21 juin. — *Hanbury*, st., de Rouen.
BO'NESS, 18 juin. — *Marfaretha*, de Dunkerque.
BOULOGNE, 23 juin. — *Maasdam*, de New-York.
CARDIFF, 21 juin. — *Carling ford Lough* st., de Trégnier; *Free Lance* st., de Bayonne; *Carn Marth*, s., de Dunkerque; *Etsie*, s., de Bordeaux; *Vectis*, s., du Havre.
HULL, 21 juin. — *Malta*, s., de Boulogne, *Progress*, s., de Calais.
22 juin. — *Triumph*, de St-Malo.
LIVERPOOL, 21 juin. — *Gascony*, s., de Bordeaux ; *British Queen*, s., du Havre ; *Ville-de-Céara*, s., de Marseille; *Niobe*, s., de Bayonne; *Sound Fisher*, s., de Rouen.
22 juin. — *Acacia*, s., de Tréport.
LONDRES, 21 juin. — *Olive*, s., de Rouen; *Rosendael*, s., de Dunkerque; *Val-de-Travers*, s., de Tréport.
22 juin. — *Albatross*, s., de Bordeaux; *Burma*, s., de Boulogne.
NANTES, 23 juin. *Chanzy*, de Cardiff; *Brazileiro*, de Para.
PENARTH, 20 juin. — *Xénia*, s., de Nantes.
PLYMOUTH, 20 juin. — *Berwick*, s., de Tréport.
PORTSMOUTH, 11 juin. — *Facioles*, de Barfleur; *Baron*, dito; *Hannah*, dito.
SAINT-NAZAIRE, 23 juin. — *Dragut*, de Newhaven; *Montalembert*, de Bude; *Leip*, de Kotka; *Grimsby*, de Cardiff; *Versailles*, de Colon.
SHOREHAM, 20 juin. — *Pleuvian*, de Barfleur; *Eleanor*, de Saint-Waast; *Eclaireur*, de Barfleur.
SHIELDS, 19 juin. — *Coventry*, s., de Rouen; *Hélène*, s., de Rouen.
21 juin. — *Niano* s., de Honfleur.
SUNDERLAND, 20 juin. — *Govino*, s., du Havre.
SWANSEA, 20 juin. — *Swift*, de Lezardrieux.
WEYMOUTH, 21 juin. — *Volante*, s., de St-Malo.
WHITEHAVEN, 21 juin. — *Rance*, s., de Nantes.

DÉPARTS

De BLYTH, 19 juin. — *Walsend*, s., p. Havre.
De CARDIFF, 21 juin. — *Gorey Lass*, p. Trégnier; *Emma-Louise*, p. Brest; *Delphine-Elisabeth*, p. Quimper; *Paquito*, p. Mahon.
De COLOMBO, 22 juin. — *Natal*.
De DJIBOUTI, 21 juin. — *Iraouaddy*, s., pour Madagascar.
De FALMOUTH, 21 juin. — *Gers*, pour Dunkerque.
De GRIMSBY, 19 juin. — *Georgette*, s., pour Dieppe.
De LONDRES, 20 juin. — *China*, s., pour Boulogne.
21 juin. — *Sir Robert Peel*, s., pour Dunkerque; *Acacia*, s., pour Tréport.
De LLANELLI, 20 juin. — *Pioneer*, s., pour Rouen.
De LIVERPOOL, 20 juin. — *Saint-Denis*, pour Paris.
De PENARTH, 20 juin. — *Léchmere*, s., pour Dieppe; *Général-Chanzy*, s., pour Chantenay; *Jules Chagot*, s., pour Saint-Nazaire.
De NANTES, 23 juin. — *Vétéran*, pour Bayonne.
De PORTSMOUTH, 21 juin. — *Unity*, pour Barfleur; *Hermann*, pour Dunkerque.
De QUEENSTOWN, 20 juin. — *Recovery*, pour Havre.
De SAINT-NAZAIRE, 23 juin. — *Lafayette*, pour Vera-Cruz; *Jean-Bart*, pour Rochefort; *Saint-Paul*, pour Brest; *Mokta*, pour Tonnay-Charente.
De SHIELDS, 19 juin. — *Marie Dubinson*, pour Dunkerque; *Propitious*, s., pour Boulogne; *Clenmore*, s., pour Boulogne.
De SWANSEA, 20 juin. — *Glasgow*, s., pour Cherbourg; *Alice Depeaux*, s., pour Rouen; *Amiral Cécille*, s., pour Rouen; *Scoresby*, s., pour Rouen; *Swift*, s., pour Lezardrieux.
22 juin. — *Julia*, pour Morlaix; *Maryann*, *Mandall*, pour Cherbourg.

LE HAVRE, 23 mai. — *(Cote de la Clearing-House)*

COTONS					
Janvier . .	43 40	Mai	.. ..	Septembre..	44 50
Février.....	43 50	Juin	44 71	Octobre	44 ..
Mars.....	.. ..	Juillet.....	15 60	Novembre...	43 50
Avril.....	.. ..	Août.....	44 60	Décembre...	43 25
CAFÉS					
Janvier....	6' 75	Mai..	.. ..	Septembre..	70 ..
Février	67 50	Juin.....	70 75	Octobre	69 25
Mars	.. ..	Juillet....	70 75	Novembre..	68 25
Avril..	.. ..	Août. . . .	70 75	Décembre..	68 ..

Le directeur-gérant ALFRED REBOUX

Imp. ALFRED REBOUX, rue Neuve, 17, Roubaix

MARCHÉS A TERME

Cours du 24 Juin 1896

LAINES PEIGNÉES

MOIS DE LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING Peignés de La Plata et de l'Uruguay — Type unique — Cote précédente	Cote du jour	Peignés d'Australie — Type A B — Cote précédente	Cote du jour	LEIPZIG (par télégraphe) Type Buenos-Ayres B d'Anvers — Cote précédente MARKS	Cote du jour MARKS
Janvier	4.30	4 25	....	.....	..	.. ..
Février	4.30	4 25	....	....	3.40	3.40
Mars	4 325	4 275	....	....	...	.. . .
Avril	4 325	4 275	....	....	3.40	3.40
Mai	..	....	....	.. ..	. .	.... .
Juin	4.35	....	....	....	3.275	3 275
Juillet	4 325	4 27'	....	....	.. .	. .
Août	4 25	4 275	....	....	3.30	3.30
Septembre	4 30	4 275	....	....	...	
Octobre	4 30	4 275	....	....	3.325	3 325
Novembre	4 30	4 275	....	....	. .	. . .
Décembre	4 325	4 275	....	....	3 375	3 375

LAINES PEIGNÉES — LAINES BRUTES

MOIS DE LIVRAISON	ANVERS (par télégraphe) Peignés Buenos-Ayres Allemand B — Cote précédente	Cote du jour	ANVERS (par télégraphe) Suint de La Plata Type C — Cote précédente	Cote du jour	LE HAVRE (par télégraphe) Buenos-Ayres Prima bonne courante 36 0/0 — Cote précédente	Cote du jour
Janvier	4 10	4 05	1 265	1 265	1.295	1 295
Février	4 10	4.075	1.275	1 275	1.315	1 315
Mars	4 125	4 10	1 28	1 28	1.315	1.315
Avril	4.125	4.10	1 285	1 285	.....	.. .
Mai	4 15	4.10	1.29	1.29	...	
Juin	4.025	3 975	1.225	1 225	1 265	1 265
Juillet	4.025	3.975	1.225	1 225	1 265	1.265
Août	4 05	4.00	1.235	1 235	1 27	1 27
Septembre	4 075	4.025	1.24	1 24	1.275	1 275
Octobre	4 075	4 025	1.25	1.25	1 28	1 28
Novembre	4 075	4.025	1.255	1 225	1.285	1.285
Décembre	4.075	4.05	1 26	1.26	1 29	1.29

OPÉRATIONS

ROUBAIX-TOURCOING

Tendance calme

Type unique	Juin	5 000	4 25
	Juillet	5.000	4 25
		15 000	4 275
		5 000	4 30
	Août	5 000	4 275
	Septembre	5 000	4 25
		5 000	4 275
		25 000	4.30
	Octobre	15 000	4 275
		10 000	4.30
	Novembre	5.000	4 275
	Décembre	10 000	4 25
		25 000	4 275
Type A B	Janvier	5 000	4 25
	Février		
	Mars		
	Avril		
	Avril		
	Mai		
TOTAL		135 000 k.	

ANVERS

Tendance calme

Type B	Janvier	95 000 k.	
	Février	20 000	
	Mars	5 000	
	Avril	5 000	
	Mai	15.000	
	Juin		
	Juillet	20 000	
	Août	15.000	
	Septembre	5 000	
	Octobre	40 000	
	Novembre	30.000	
	Décembre	155 000	
TOTAL		415 000 k.	

En suint, on a traité ... balles.

LEIPZIG

Tendance calme

TOTAL ..... 80 000 k.

Haller-Adler, dentiste diplômé et **Maurice Haller**, chirurgien-dentiste, 30, rue des Jardins, à LILLE

Tramways E et O tous les 5 minutes — DENTS et DENTIERS sans opération — Tramways E et O tous les 5 minutes

Les avantages des Dentiers de MM. **Haller-Adler** *et* **Maurice Haller**, *sont : pas d'opérations douloureuses, les dents ébranlées sont rendues d'un bon usage, la* **mastication perfectionnée**, *les dents déformées sont rétablies. — MM.* **Haller-Adler** *et* **Maurice Haller** *garantissent leurs dents sans égales pour l'économie, l'usage et leur apparence : elles sont indestructibles et ne changent jamais de couleur, leur base élastique permet de les adapter,* **sans crochets ni pivots**, *par dessus les racines les plus sensibles.* **Vingt années de succès** *toujours croissant attestent plus que toute autre réclame.* — Guérison et émaillure des dents les plus cariées.

4137 LILLE, 30, rue des Jardins, 30, LILLE — Consultations tous les jours de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures. — LILLE, 30, rue des Jardins, 30, LILLE 1534

Immeubles à vendre

Etudes de Me Charles THÉRY, Notaire à Tourcoing, et de Me Gustave ROMBAUT et Emile GODRON, Docteurs en Droit, Avoués à Lille.

Département du Nord. Arrondissement de Lille.

VILLE DE TOURCOING
rue Carnot
(anciennement rue Notre-Dame)

TERRAIN
à bâtir
A VENDRE
par suite de licitation
entre majeurs et mineurs

L'adjudication aura lieu le **lundi vingt-neuf juin** mil huit cent quatre-vingt-seize, à trois heures de relevée, en l'étude et par le ministère de Me Charles THÉRY, Notaire à Tourcoing, commis par justice.

DÉSIGNATION :

Un terrain à bâtir de la contenance d'environ cent vingt-cinq mètres carrés, sis à Tourcoing, rue Carnot (anciennement rue Notre-Dame). A proximité de la place de la Liberté, repris au cadastre section B, numéro 2.441 P, tenant par devant à ladite rue Carnot, d'un côté à M. Pierre Copplenx, dans le fond à la Société Anonyme de consommation l'*Economie des Ménages*, mur mitoyen, et d'autre côté à M. Léon Vaupachlerbecke, pignon en partie mitoyen.

MISE-A-PRIX :

Onze mille francs ci, 11.000 fr.

Ce bien est libre d'occupation.

L'adjudication dont s'agit ne pourrait en exécution d'un jugement contradictoirement rendu par la première chambre du tribunal civil de Lille, le vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-seize, enregistré et signifié.

A la requête de :

1° M. Edouard-Louis-Victor Véret-Degreave, propriétaire, demeurant à Lens, place de la République ;

2° Mme Gabrielle-Séraphine-Léocadie Véret, épouse de M. Clovis-Paul Dessaintfuscien, représentant de commerce, avec lequel elle demeure à Abbeville (Somme) et dudit sieur son mari tant en son nom personnel au besoin que pour l'assistance et la validité.

Ayant pour Avoué Me G. ROMBAUT.

A l'encontre de :

M. René-Charles-Ulysse Duval, huissier, demeurant à Lens, boulevard des Ecoles, 60, veuf de Dame Camille-Elisa-Marie Véret, tant en son nom personnel au besoin que comme tuteur légal de Mesdemoiselles Fernande-Camille-Marie Duval et Paule-Gabrielle-Georgette Duval, ses enfants mineures, issues de son union avec ladite dame Camille-Elisa-Marie Véret, décédée.

Ayant pour avoué Me Emile GODRON.

En présence, ou lui dûment appelé, de M. Léonce Theilier, ex-commissaire-priseur, demeurant à Saint-Omer, en sa qualité de subrogé-tuteur *ad hoc* des demoiselles Duval susnommées.

Nommé à cette fonction par délibération du conseil de famille desdites mineures, tenue sous la surveillance de M. le Juge-de-Paix du canton de Lens, le quatre avril mil huit cent quatre-vingt-seize, enregistrée, à cause de l'opposition d'intérêts existant en l'instance entre lesdites mineures et M. Véret-Degreave susnommé, leur subrogé-tuteur ordinaire.

S'adresser pour tous renseignements :

1° A Me Charles THÉRY, Notaire à Tourcoing, rédacteur du cahier des charges ;

2° A Me Emile GODRON, Docteur en droit, Avoué à Lille, 103, boulevard de la Liberté, Avoué poursuivant ;

3° A Me Gustave ROMBAUT, Docteur en droit, Avoué à Lille, 29 bis, rue de la Barre, chargé des formalités pour parvenir à la vente.

Ainsi fait et rédigé à Lille par l'avoué soussigné, le 30 mai mil huit cent quatre-vingt-seize.

Signé : Gustave ROMBAUT.

Enregistré à Lille, le 2 juin mil huit cent quatre-vingt-seize, folio 28, case 8. Reçu 1 franc 88 centimes, décimes compris.

79921 Signé : HENRY.

Immeubles à louer

HEYST-SUR-MER
A louer villa meublée, centre de la digue, sept chambres à coucher avec 7 lits, deux mansardes avec 4 lits : juillet 600 fr., août 1,100 fr. et septembre 600 fr. S'ad. — A M. le comte de Hemricourt, à Aye (Luxembourg-Belgique). 7458—41963

CAMPAGNE On demande à louer une maison de campagne, située près d'une ligne de tramways. Envoyer prix et conditions au bureau du journal, aux initiales B. B. 41941d

MAISONS A loner maisons avec jardin, au prix de 1,300 fr., 1,400 fr. et 1,800 fr., situées au boulevard d'Armentières, de 15 à 33. S'ad. 49, rue de Lorraine à Roubaix. 7506—41948

HEYST-SUR-MER
VILLA nouvellement construite et confortablement meublée, à louer du 15 mai au 15 août. S'ad. 3, rue Gauthier de Châtillon, à Lille. 4193—41847

Appartements-Chambres A LOUER

Publicité économique : Chaque section d'une ligne de ce tableau ne coûte vingt centimes, six jours : un franc; quinze jours : deux francs; un mois : trois francs. Ce tableau est publié dans les éditions du « Journal de Roubaix » (soir et matin).

Belles chambres garnies, 88, rue de Lille.

Chambre garnie, 46, rue de l'Alma.

ENSEIGNEMENT

AUX PARENTS « Beverley » Pension Londres Barnes. Reçoit jeunes gens désirant apprendre l'anglais. Vie de famille. Stevens, directeur. 41286—960

DEMANDES & OFFRES D'EMPLOIS

EMPLOYÉ marié, 30 ans, actif, rant de la composition des tissus de l'ourdissage encollage, des écritures, ayant rempli pendant deux ans l'emploi de directeur de tissage, désire changer. — Ecrire poste restante, Roubaix, aux init. M. G. S. 153. 41952

AVIS à Messieurs les Retordeurs et Industriels. M. Augustin Fouvez, rue de Tourcoing, 131 bis, Roubaix, a l'honneur de porter à leur connaissance qu'il vient d'avoir construit un métier continu à retordre de 360 broches, commandes à côtés indépendants et vitesse variable, commande de broches par engrenages. Les principaux organes de tetières contre graisseurs continus. Ce métier est visible en marche chez un industriel. 7478-41964

ATELIER de constructions mécaniques. — On demande un chef d'atelier connaissant le dessin et capable de diriger un atelier en pleine activité. Bonnes références exigées. Ecrire au bureau du journal, aux initiales K. L. 41018—8015

INGÉNIEUR 28 ans, marié, construction mécanique, électricité, filature coton et préparation laine, désire situation ingénieur technique ou directeur. Meilleures références. Ecrire G. de L., au bureau du journal. 42042

EMPLOYÉ Une maison fabricant la draperie et la confection, cherche un employé marié, sérieux, capable, ayant une idée de la composition des tissus, connaissant bien toutes les manutentions mécaniques et à la mure et ayant de l'instruction, pour pouvoir remplacer les patrons en leur absence. Ecrire au bureau du journal, sous les initiales J. V. H., en donnant références. Il ne sera donné suite qu'aux lettres avec indications de prétentions. On peut être certain de la plus complète discrétion. Bons appointements et intérêts sur les bénéfices. 42053

CONTRE-MAITRE Une importante maison du Nord demande un contremaître de gill-box. Bons appointements. On donnerait la préférence à un homme ayant occupé cet emploi chez un teinturier en reigné. Inutile de se présenter sans de bonnes références. Réponse au bureau du journal, sous les initiales K. G. 8069—41028

EMPLOI Bon employé-comptable, muni d'excellents certificats, demande place. — Prendre l'adresse au bureau du journal. 8023—42021

AVIS AUX FABRICANTS Un chef de fabrication désire donner des leçons de composition et décomposition, rentrage, montages et préparation pratique, à domicile. Prendre l'adresse au bureau du journal. 42014—7990

Contre-Maître de Préparation On demande, pour filature de coton, un bon contre-maître de préparation. — Envoyer références au bureau du journal, aux initiales M. A. 7191—41939

UNE DAME veuve, ayant du ménage et de la cuisine, désirerait se placer avec personne seule ou ménage sans enfant. — Prendre l'adresse au bureau du journal. 41998

BONNE D'ENFANTS Jeune fille, 25 ans, bonne famille, sachant coudre, demande place de bonne d'enfants ou femme de chambre. S'ad. 40, rue des Champs, Roubaix. 4201d

JOURNÉES Une bonne ouvrière couturière demande des journées. Ecrire au bureau du journal, aux initiales B. B. 7963-42006

JOURNÉES Une personne sérieuse, sachant travailler dans les robes et le linge, désire des journées. Bons renseignements. S'ad. rue de l'Industrie, 131, Roubaix. 42039d

JOURNÉES Jeune femme du village demande des journées pour lessiver et nettoyer. S'ad. 4, rue d'Inkermann, à Roubaix. 42040d

AVIS DIVERS

VOULEZ-VOUS DES **BONS VINS** garantis purs des BONS CRUS de la Gironde

Adressez-vous à M. Emile ODEN, à **Castillon**, près Saint-Emilion (Gironde). — Expéditions directes du vigneron au consommateur.

Prix très modérés.

Envoi d'échantillons sur demande. 5923—41830

Cie DU GAZ DE ROUBAIX POUR L'ÉCLAIRAGE le Chauffage et la Force motrice BAISSE DE PRIX

Sulfate d'ammoniaque pour engrais, garanti contenant 20 à 21 0/0 d'azote, **25 fr.** les 100 kilos. Par quantité supérieure à 4,000 kilos le prix est réduit à **24 francs**. Paiement comptant.

Cendres de coke pour calorifères, **30 centimes** l'hectolitre.

Cendres pour fabrication du mortier et allées de jardin **10 centimes** l'hectolitre.

Machefers de 1re qualité : le chariot à 3 chevaux, 4,00 ; à 1 cheval, 0,50.

S'adresser rue de Tourcoing, 58, à Roubaix, ou à l'Usine à Gaz de Croix. 8000—40988

GRAINES potagères fourragères, de fleurs, de mes cultures. Ancienne maison DELBRUC, fondée en **1829**. La plus forte, la mieux assortie de toute la région.

F. MONTAIGNE-QUETU
Horticulteur, Grainier Botaniste de 1re classe
5, Rue des Sept-Agaches, 5
LILLE
Entre la Théâtre et la Grand'Place
Envoi franco du catalogue

GUÉRISON Certaine et Radicale de toutes les **AFFECTIONS de la PEAU** *Dartres, Ecz